

BOURSES, PRIX ET MÉDAILLES

Les étudiantes et étudiants de l'Université de Saint-Boniface (USB) sont admissibles à des bourses ou à des prix qui peuvent réduire substantiellement le coût de leur éducation. Ce document fournit des informations sur les options de bourses et d'aide financière à votre disposition. **À noter que toute résidente ou tout résident du Manitoba inscrit à temps plein à l'USB reçoit la Bourse des langues officielles de 500 \$ par année du gouvernement provincial.**

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les options de bourses et d'aide financière offertes à l'USB, veuillez-vous adresser à bourses@ustboniface.ca. **Sauf si indiqué autrement, toute demande de bourse doit être déposée au Registrariat de l'Université de Saint-Boniface.**

L'Université de Saint-Boniface ne publie pas les bourses offertes par des sources externes sur son site Web, mais elle vous invite à consulter les liens ci-dessous pour en apprendre davantage sur les opportunités possibles. L'Université de Saint-Boniface ne peut pas garantir la validité des informations trouvées sur ces sites ni l'offre de bourses des établissements en question. Il demeure de la responsabilité de l'étudiant ou l'étudiante d'effectuer ses propres recherches afin de valider les informations trouvées. Il est recommandé de ne pas faire de demandes de bourses si vous n'êtes pas à l'aise de partager les informations qui vous sont demandées.

- [Student Awards](#)
- [Scholarships Canada](#)
- [Universités Canada](#)
- [Academic Invest](#)

A – BOURSES	4
1 – BOURSES D'ADMISSION	4
BOURSES D'ADMISSION	4
BOURSES D'EXCELLENCE BACCALURÉAT INTERNATIONAL – PREMIER NIVEAU	5
BOURSES D'EXCELLENCE BACCALURÉAT INTERNATIONAL – DEUXIÈME NIVEAU	5
BOURSES D'EXCELLENCE BACCALURÉAT INTERNATIONAL – CERTIFICAT	5
BOURSES LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR	6
BOURSES LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR	6
BOURSE D'ADMISSION AU BACCALURÉAT EN ÉDUCATION – ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA (ÉFM)	7
BOURSES D'ADMISSION AU BACCALURÉAT EN ÉDUCATION (USB)	7
BOURSE ACFAS – MANITOBA	7
PRIX DU CONCOURS ORATOIRE DE CANADIAN PARENTS FOR FRENCH PROVINCIAL (CPF)	7
PRIX DU CONCOURS ORATOIRE DE CANADIAN PARENTS FOR FRENCH NATIONAL (CPF)	8
BOURSE ADÈLE-ET-LOUIS-MOLGAT	8
BOURSE D'INSCRIPTION EN MÉDECINE JOSEPH-ET-LUCIENNE-BOUCHER DE FRANCOFONDS	9
BOURSES DE RÉUSSITE DANS UNE ACTIVITÉ CULTURELLE.....	9
2 – BOURSES DE MÉRITE ET D'EXCELLENCE	11
BOURSES DE MÉRITE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES.....	11
BOURSES D'EXCELLENCE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES	11
BOURSE D'EXCELLENCE NEIL-GAUDRY	12
BOURSES D'EXCELLENCE PAUL-RUEST	12
BOURSES D'EXCELLENCE RAYMONDE-GAGNÉ.....	13
BOURSES D'EXCELLENCE RONALD-DUHAMEL	13
BOURSES MARCEL-ANDRÉ-DESAUTELS – PROMOTION.....	13
BOURSES MARCEL-ANDRÉ-DESAUTELS – DISTINCTION	14
BOURSES CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ (CNFS) – USB	14

BOURSE NATIONALE D'EXCELLENCE – CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ	14
BOURSE MONSEIGNEUR-ANTOINE-HACAULT – CLINIQUE YOUVILLE	14
BOURSES D'EXCELLENCE EN SCIENCES INFIRMIÈRES	15
BOURSE D'EXCELLENCE EN FRANÇAIS ANTOINE-GABORIEAU	15
BOURSES ISBISTER.....	15
BOURSE COMMÉMORATIVE SÉNATEUR-GILDAS-MOLGAT	16
BOURSE D'EXCELLENCE GABRIELLE-ROY	16
BOURSES DE MÉRITE MARCELLE-LEMAIRE (FONDÉE PAR HÉRITAGE SAINT-BONIFACE)	16
BOURSE D'EXCELLENCE EN SCIENCES ANDRÉ-ET-LÉA-FRÉCHETTE	16
BOURSE D'EXCELLENCE LIONEL-FRÉCHETTE	17
BOURSE DE MÉRITE RAYMOND-BERNIER.....	17
BOURSE DU PROGRAMME COOPÉRATIF DE LA MAJEURE CONJOINTE EN SCIENCES	17
BOURSES DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS ET DES PROFESSIONNELS DE L'USB (APPUSB)	17
BOURSE D'EXCELLENCE FERNAND-MARION	18
BOURSES D'EXCELLENCE LUCIEN-ST-VINCENT	18
BOURSES D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION FRANCOFONDS	18
BOURSES LUCILLE-T.-BLANCHETTE EN ÉDUCATION	18
BOURSE LUCILLE-T.-BLANCHETTE EN ÉDUCATION	19
BOURSES DU FONDS DE NOUVELLES TECHNOLOGIES	19
BOURSE GHISLAINE-LACERTE	19
BOURSE ANDRÉ-MARTIN	20
BOURSE D'EXCELLENCE EN TRADUCTION DE L'USB	20
BOURSES D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DES TRADUCTEURS ET TRADUCTRICES EN ÉDUCATION	20
BOURSE DE MÉRITE DES MÉDECINS D'EXPRESSION FRANÇAISE	21
3 – BOURSES GÉNÉRALES ET DE VIE ÉTUDIANTE	22
BOURSES D'ÉTUDES DE LA LANGUE MINORITAIRE OFFICIELLE	22
BOURSE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE DE SAINT-BONIFACE	22
PRIX GROUPE INVESTORS EN ENTREPRENEURSHIP	22
PRIX POWERCORP EN ENTREPRENEURSHIP.....	23
BOURSE DU DÉPUTÉ DE SAINT-BONIFACE À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE	23
BOURSE LA VÉRENDRYE	23
BOURSE MONSEIGNEUR-ANTOINE-HACAULT	23
BOURSES ABBÉ-MAURICE-DENISET-BERNIER	24
BOURSE COMMÉMORATIVE PÈRE-LUCIEN-HARDY-S.J.	24
BOURSE COMMÉMORATIVE PÈRE-LUCIEN-HARDY-S.J.	24
BOURSES SPORTIVES JULIE-PAILLÉ	25
BOURSES DE MÉRITE SPORTIF FRÉCHETTE-FREDETTE	25
BOURSES SPORTIVES	26
BOURSES D'ANIMATION CULTURELLE – BOURSAC	26
BOURSES DE MÉRITE VIE ÉTUDIANTE – ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'USB (AEUSB)	26
BOURSES « VOLER PLUS HAUT »	26
BOURSES POUR RÉPONDRE À DES DEMANDES SPÉCIALES.....	26
BOURSE DE RECHERCHE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS ET DES PROFESSIONNELS DE L'USB (APPUSB).....	27
PRIX PÈRE-ÉMILE-LALONDE-S.J. EN LITTÉRATIE INFORMATIONNELLE	27
BOURSE DE RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE ALFRED-MONNIN	27
4 – BOURSES DE SOUTIEN FINANCIER.....	29
SUBVENTIONS CONDITIONNELLES POUR FRAIS DE SCOLARITÉ – ÉDUCATION DE LA JEUNE ENFANCE	29
BOURSES DE BESOIN DE LA RÉGIE GÉNÉRALE DES SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE – PROGRAMME D'EXEMPTION DE DROITS DE SCOLARITÉ	29
BOURSES DE BESOIN DE L'AEUSB	30
BOURSES DE BESOIN DE L'APPUSB	30
BOURSES DE BESOIN DE L'APETP	30
BOURSES DE BESOIN CECILE-BELLEC POUR ÉTUDIANTS AU BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION	30
BOURSES DE BESOIN DE L'USB.....	30
BOURSES LOUIS-RIEL	30
BOURSE DE LA MANITOBA ASSOCIATION OF SCHOOL SUPERINTENDENTS – MÉTIS	31

BOURSES DE LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY	31
BOURSES DE LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY – MÉTIS	31
BOURSES VICTOR-AND-MARIE-WYATT	31
BOURSES DE LA FOUNDATION FOR REGISTERED NURSES OF MANITOBA	32
BOURSE DE BESOIN SÉNATEUR-GILDAS-MOLGAT	32
5 – BOURSES DE MOBILITÉ	33
BOURSE MARCEL-ANDRÉ-DESAUTELS	33
BOURSES MARCEL-ANDRÉ-DESAUTELS	33
BOURSES LÉGION D'HONNEUR *	33
BOURSES DE MOBILITÉ ET DE PERFECTIONNEMENT DE L'AEUSB	34
BOURSES DE MOBILITÉ FRANCOPHONIE EN SANTÉ CNFS-FAFS	34
BOURSES POUR RÉPONDRE À DES DEMANDES SPÉCIALES	35

B - PRIX ET MÉDAILLES 36

MÉDAILLE D'OR DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA	36
MÉDAILLES D'EXCELLENCE	36
MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL	36
MÉDAILLE D'EXCELLENCE - ASSOCIATION OF REGISTERED NURSES OF MANITOBA	36
PRIX DES ÉDUCATRICES ET DES ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA	36
PRIX D'EXCELLENCE GROUPE INVESTORS	36
PRIX D'EXCELLENCE POWERCORP	37
PRIX FRANCOFONDS	37
PRIX GILBERT-ROSSET	37
PRIX LUC-ALARIE	37
PRIX LUCIEN-ST-VINCENT	37
PRIX MARCEL-ANDRÉ-DESAUTELS	37
PRIX DU RÉSEAU DES DIPLÔMÉS	37
PRIX PAUL-RUEST	38
PRIX RAYMONDE-GAGNÉ	38
PRIX DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS	38
PRIX DE L'ASSOCIATION DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS (CPA)	38
PRIX FRANCOFONDS	38
PRIX GRETТА-BROWN	38

A – BOURSES

1 – BOURSES D'ADMISSION

Les bourses d'admission sont offertes aux diplômées et diplômés des écoles secondaires du Manitoba ou d'autres provinces du Canada qui s'inscrivent à un programme universitaire ou à l'École technique et professionnelle (ETP) de l'Université de Saint-Boniface (USB) et qui satisfont à certaines exigences, sauf la Bourse d'admission au baccalauréat en éducation. On peut recevoir une bourse d'admission l'automne suivant l'obtention de son diplôme du secondaire ou un an après avoir obtenu son diplôme du secondaire, au plus tard. Il est à noter que les retraits de cours durant l'année peuvent compromettre l'attribution de ces bourses.

N.B. : Bien que l'on puisse obtenir la bourse d'admission en s'inscrivant à 18 crédits seulement, il faut avoir été inscrit à un minimum de 24 crédits en 1^{re} année pour être admissible aux bourses de mérite et d'excellence offertes par l'USB en 2^e année. Pour fins d'admissibilité aux bourses, la charge de cours de l'étudiante ou de l'étudiant est déterminée au 25 septembre.

BOURSES D'ADMISSION

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Première année d'études à l'USB dans un programme universitaire de 1^{er} cycle ou 1^{re} année d'études dans un programme de deux ans ou plus de l'ETP.

Ces bourses s'appliquent à la 1^{re} année seulement et sont versées sous forme de crédits en deux versements égaux. **Ces crédits sont automatiquement déduits des droits de scolarité.** On ne peut recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'excellence de premier ou de deuxième niveau du BI.

Nombre : Les étudiantes et les étudiants canadiens qui répondent aux critères d'admissibilité recevront tous automatiquement cette bourse lors de leur inscription à l'USB.

Plusieurs bourses d'admission sont offertes grâce à des fonds en dotation désignés créés par des donateurs généreux :

- Association étudiante de l'USB (3 bourses);
- Fonds Caisse Groupe Financier (2 bourses); (en ordre de priorité, soit être inscrit en entrée directe au baccalauréat en administration des affaires, au diplôme en administration des affaires ou au diplôme en informatique);
- Fonds Marcel-André-Desautels (13 bourses);
- Francofonds (2 bourses);
- Groupe Investors (1 bourse);
- Powercorp (1 bourse).

Montant :

Moyenne de 80 % à 84,9 % : 750 \$

Moyenne de 85 % à 89,9 % : 1 000 \$

Moyenne de 90 % à 94,9 % : 1 750 \$

Moyenne de 95 % et plus : 2 500 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir un diplôme d'une école secondaire du Manitoba;
- avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 80 % à la fin de la 12^e année. Cette moyenne est calculée à partir des résultats obtenus dans les cours Français 40S et Mathématiques 40S (Pré calcul 40S, Mathématiques appliquées 40S ou Mathématiques du consommateur 40S) et dans une autre matière de niveau 40S où la note la plus élevée a été obtenue;
- déposer une demande d'admission à l'USB avant le 1^{er} mars;
- s'inscrire à temps plein à un programme universitaire (minimum de 18 crédits) ou à temps plein à un programme de l'ETP (60 % d'une charge de cours), immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires. **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

Aucune demande n'est requise.

BOURSES D'EXCELLENCE BACCALAURÉAT INTERNATIONAL – PREMIER NIVEAU

Domaine d'études : Université et 1^{re} année ETP

Nombre : variable

Montant : 4 750 \$ pour programmes universitaires, baccalauréat en sciences infirmières et diplôme en sciences infirmières auxiliaires (ETP)

2 500 \$ pour les programmes de deux ans (autres que le diplôme en sciences infirmières auxiliaires) offerts à l'ETP

Ces bourses s'appliquent seulement à la 1^{re} année d'études dans un programme universitaire de 1^{er} cycle ou à la 1^{re} année d'études dans les programmes de deux ans offerts à l'ETP et elles sont versées sous forme de crédits en deux versements égaux. **Ces crédits sont automatiquement déduits des droits de scolarité.**

Critères d'admissibilité :

- avoir terminé le programme du diplôme BI qui inclut les trois composantes du tronc commun – le mémoire, la théorie de la connaissance et le programme de créativité, action, service;
- avoir obtenu au minimum quatre (4) points ou plus dans les trois matières de niveau supérieur et 37 à 45 points pour l'ensemble du diplôme;
- soumettre le relevé du diplôme BI au Registrariat avant le 1^{er} septembre;
- s'inscrire à temps plein à un programme universitaire (minimum de 24 crédits) ou à temps plein à un programme de l'ETP (80 % d'une charge de cours), immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires. **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'admission ou la Bourse d'excellence de deuxième niveau du BI.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES D'EXCELLENCE BACCALAURÉAT INTERNATIONAL – DEUXIÈME NIVEAU

Domaine d'études : Université et 1^{re} année ETP

Nombre : variable

Montant : 4 000 \$ pour programmes universitaires, baccalauréat en sciences infirmières et diplôme en sciences infirmières auxiliaires (ETP)

2 000 \$ pour les programmes de deux ans (autres que le diplôme en sciences infirmières auxiliaires) offerts à l'ETP

Ces bourses s'appliquent seulement à la 1^{re} année d'études dans un programme universitaire de 1^{er} cycle ou à la 1^{re} année d'études dans les programmes de deux ans offerts à l'ETP et elles sont versées sous forme de crédits en deux versements égaux. **Ces crédits sont automatiquement déduits des droits de scolarité.**

Critères d'admissibilité :

- avoir terminé le programme du diplôme BI qui inclut les trois composantes du tronc commun – le mémoire, la théorie de la connaissance et le programme de créativité, action, service;
- avoir obtenu au minimum quatre (4) points ou plus dans les trois matières de niveau supérieur et 25 à 36 points pour l'ensemble du diplôme;
- soumettre le relevé du diplôme BI au Registrariat avant le 1^{er} septembre;
- s'inscrire à temps plein à un programme universitaire (minimum de 24 crédits) ou à temps plein à un programme de l'ETP (80 % d'une charge de cours), immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires. **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

N.B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'admission ou la Bourse d'excellence de premier niveau du BI.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES D'EXCELLENCE BACCALAURÉAT INTERNATIONAL – CERTIFICAT

Domaine d'études : Université 1 et 1^{re} année ETP

Nombre : variable

Montant : variable

Ces bourses s'appliquent seulement à la 1^{re} année d'études dans un programme universitaire de 1^{er} cycle ou à la 1^{re} année d'un programme de deux ans ou plus offert à l'ÉTP. Elles sont versées sous forme de crédits en deux versements égaux. **Ces crédits sont automatiquement déduits des droits de scolarité.**

Critères d'admissibilité :

- avoir terminé le programme du certificat BI;
- soumettre le relevé du certificat BI au Registrariat avant le 1^{er} septembre;
- s'inscrire à temps plein à un programme universitaire (minimum de 18 crédits) ou à temps plein à un programme de l'ETP (60 % d'une charge de cours), immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires. **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

Une bourse de 250 \$ sera octroyée pour un cours de niveau supérieur avec une note de passage de 7.

Une bourse de 200 \$ sera octroyée pour les cours de niveau supérieur et de niveau moyen avec une note de passage de 6.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'excellence de premier niveau ou de deuxième niveau du BI.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR

(Offertes en partenariat avec Le français pour l'avenir)

Domaine d'études : Université et ETP

Nombre : 4 (deux bourses pour le groupe français langue maternelle et deux bourses pour le groupe français langue seconde)

Montant : 3 000 \$ (Cette bourse est remise en deux versements, 1 500 \$ pour la 1^{re} année et 1 500 \$ pour la 2^e année, à condition de répondre aux critères d'admissibilité pour la 1^e année et aux critères de renouvellement pour la 2^e année.)

Critères d'admissibilité :

- avoir participé au Concours de rédaction de Français pour l'avenir au secondaire;
- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité;
- s'inscrire à temps plein à un programme universitaire (minimum de 9 crédits par session enseignés en français à l'USB) ou s'inscrire à l'équivalent de 60 % d'une charge de cours à l'ÉTP.

Critères de renouvellement :

- Obtenir et maintenir une moyenne cumulative de 3,0 ou plus à la fin de la première année;
- Se réinscrire à temps plein pour la 2^e année et suivre au moins 9 crédits de cours par session enseignés en français à l'USB ou s'inscrire à l'équivalent de 60% d'une charge de cours à l'ÉTP.

N. B. : Le premier versement de la bourse doit être utilisé pendant la première année d'université du lauréat ou de la lauréate. Les récipiendaires de cette bourse qui ne sont pas en mesure de fréquenter l'université durant la même année de l'obtention de leur diplôme secondaire verront cette bourse mise en réserve pour un an, au maximum, suivant l'année de l'obtention de leur diplôme secondaire.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES LE FRANÇAIS POUR L'AVENIR

(Offertes en partenariat avec Le français pour l'avenir)

Domaine d'études : Université et ETP

Nombre : 2 (une bourse pour le groupe français langue maternelle et une bourse pour le groupe français langue seconde)

Montant : 1 500 \$ (cette bourse est remise en un versement pour la première année suivie à l'Université de Saint-Boniface.)

Critères d'admissibilité :

- avoir participé au Concours de rédaction de Français pour l'avenir au secondaire;
- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité;
- s'inscrire à temps plein à un programme universitaire (minimum de 9 crédits par session enseignés en français à l'USB ou s'inscrire à l'équivalent de 60% d'une charge de cours à l'ÉTP.

N. B. : Le premier versement de la bourse doit être utilisé pendant la première année d'université du lauréat ou de la lauréate. Les récipiendaires de cette bourse qui ne sont pas en mesure de fréquenter l'université durant la même année de l'obtention de leur diplôme secondaire verront cette bourse mise en réserve pour un an, au maximum, suivant l'année de l'obtention de leur diplôme secondaire.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'ADMISSION AU BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION – ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA (ÉFM)

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en éducation)

Nombre : 2

Montant : 750 \$

Cette bourse s'applique à la première année d'études dans le programme de baccalauréat en éducation à l'USB.

Critères d'admissibilité :

- avoir fait son 1^{er} baccalauréat à l'USB;
- être admis sans condition à la Faculté d'éducation;
- être inscrit à temps plein;
- avoir fait ses études secondaires dans une école publique;
- dans le cas des candidates et candidats admis sans condition, avoir obtenu la moyenne la plus élevée dans leur premier baccalauréat, et ce, pour les candidats qui ont fréquenté une école secondaire publique.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'admission au baccalauréat en éducation décernée par l'USB.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES D'ADMISSION AU BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION (USB)

Domaine d'études : Université (baccalauréat en éducation)

Nombre : 5

Montant : 500 \$

Ces bourses s'appliquent à la première année d'études dans le programme de baccalauréat en éducation à l'USB.

Critères d'admissibilité :

- avoir fait son 1^{er} baccalauréat à l'USB;
- être admis sans condition à la Faculté d'éducation;
- dans le cas des candidates et candidats admis sans condition, avoir obtenu l'une des six moyennes les plus élevées lors de leur 1^{er} baccalauréat.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'admission au baccalauréat en éducation décernée par les ÉFM.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE ACFAS – MANITOBA

(Offerte par l'Association francophone pour le savoir)

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être admissible à obtenir son diplôme d'études secondaires dans une école du Manitoba;
- être inscrit à un établissement d'études postsecondaires de langue française en (au Manitoba, au Canada ou ailleurs);
- avoir soumis une demande en français conforme aux exigences de l'ACFAS – MB. Le formulaire de demande est disponible sur le site suivant : [Bourse ACFAS - Manitoba](#).

Date limite de la demande : le dernier vendredi de mai

Les demandes doivent être acheminées à l'adresse électronique suivante : acfasmb@ustboniface.ca.

PRIX DU CONCOURS ORATOIRE DE CANADIAN PARENTS FOR FRENCH PROVINCIAL (CPF)

Cette bourse est offerte aux gagnants de première et de deuxième place du concours oratoire dans les catégories suivantes :

1) français de base 11^e et 12^e années, 2) français prolongé, 3) immersion précoce, 4) immersion tardive, 5) français et impromptu sous forme de crédits envers des études à l'Université de Saint-Boniface.

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle/Éducation permanente

Nombre : variable selon le nombre de récipiendaires s'inscrivant à l'USB

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être gagnant du concours oratoire de CPF dans une des catégories nommées ci-haut;
- s'inscrire à l'USB immédiatement à la fin de la 12^e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires;
- au moment de l'inscription, présenter la lettre de confirmation d'attribution de la bourse de la part de l'USB.

PRIX DU CONCOURS ORATOIRE DE CANADIAN PARENTS FOR FRENCH NATIONAL (CPF)

Cette bourse est offerte aux gagnants du concours oratoire dans les catégories suivantes : 1) français de base 11^e et 12^e années, 2) français prolongé, 3) immersion précoce, 4) immersion tardive, 5) français et impromptu sous forme de crédits envers des études à l'Université de Saint-Boniface.

1^{er} prix

Nombre : 5 (1 par catégorie)

Montant : 20 000 \$ (5 000 \$ par année)

2^e prix

Nombre : 5 (1 par catégorie)

Montant : 12 000 \$ (3 000 \$ par année)

3^e prix

Nombre : 5 (1 par catégorie)

Montant : 8 000 \$ (2 000 \$ par année)

Critères d'admissibilité :

- être gagnant du concours oratoire de CPF national dans une des catégories nommées ci-haut;
- s'inscrire à temps plein à un programme universitaire (minimum de 18 crédits) ou à temps plein à un programme de l'ETP (60 % d'une charge de cours);
- au moment de l'inscription, présenter la lettre de confirmation d'attribution de la part de l'USB;
- maintenir une moyenne de 3,5 pour que le prix soit renouvelé.

Ce prix ne peut pas être réclamé si l'étudiant ou l'étudiante désire transférer ses crédits à l'USB après avoir fait son premier semestre ou des semestres ultérieurs à un autre établissement postsecondaire. On ne peut recevoir à la fois ce prix et une bourse d'admission, la Bourse d'excellence de premier ou de deuxième niveau du BI, la Bourse d'excellence du BI – certificat ou une bourse de 2^e année offerte basée sur la moyenne cumulative. Dans tous les cas, l'étudiant ou l'étudiante recevra la bourse la plus généreuse. Les gagnants et gagnantes du Concours oratoire qui n'ont pas encore obtenu leur diplôme du secondaire peuvent reporter leur prix au mois de septembre après leur graduation.

BOURSE ADÈLE-ET-LOUIS-MOLGAT

Domaine d'études : Université /École technique et professionnelle

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être un élève de la 11^e année de l'École Jours de Plaine à Laurier qui, parmi les candidats, répond le mieux aux autres critères;
- avoir un bon rendement scolaire;
- faire preuve de leadership auprès de ses pairs;
- participer aux activités en français dans son école;
- avoir le désir de poursuivre ses études postsecondaires à l'Université de Saint-Boniface à temps plein (18 crédits ou plus à un programme universitaire ou 60 % d'une charge de cours à un programme de l'ETP).

N. B. : La bourse Adèle-et-Louis-Molgat sera versée à l'élève sous forme de crédit lorsqu'il s'inscrira à l'Université de Saint-Boniface. Le récipiendaire de cette bourse est aussi admissible aux bourses d'admission de l'Université.

Chaque automne, si la bourse n'est pas remise à l'élève à qui elle a été offerte l'année précédente, elle est remise à un étudiant de l'Université qui est finissant de l'École Jours de Plaine. L'ordre de distribution dans ce cas serait : un étudiant de 2^e année, ensuite de 3^e année et enfin de 4^e année inscrit à un minimum de 18 crédits.

S'il y a deux finissants de l'École Jours de Plaine en 2^e année à l'USB, la Bourse Adèle-et-Louis-Molgat est décernée à celui qui a obtenu la meilleure moyenne dans ses études à temps plein de 1^{re} année à l'Université (18 crédits ou plus). (La même logique s'applique si la situation se présente pour des étudiants de la 3^e ou de la 4^e année.)

Si aucun étudiant en provenance de l'École Jours de Plaine ne reçoit la bourse, le distribuable de l'année concernée est transféré au programme de bourses général.

BOURSE D'INSCRIPTION EN MÉDECINE JOSEPH-ET-LUCIENNE-BOUCHER DE FRANCOFONDS

Domaine d'études : médecine

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir complété son baccalauréat en sciences à l'Université de Saint-Boniface;
- soumettre une preuve de son inscription en 1^{re} année à une école de médecine au Canada – si aucun candidat en 1^{re} année n'est admissible, les candidats plus avancés dans leur programme de médecine seront pris en considération, en commençant par ceux qui sont inscrits en 2^e année;
- avoir obtenu parmi les candidats et candidates à la bourse la plus haute moyenne dans son baccalauréat en sciences à l'USB.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse d'inscription en médecine Joseph-et-Lucienne-Boucher de Francofonds](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N. B. : On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois.

BOURSES DE RÉUSSITE DANS UNE ACTIVITÉ CULTURELLE

Ces bourses sont offertes à des élèves du secondaire qui se sont distingués dans une activité culturelle dirigée en français et qui seront éventuellement admissibles à l'inscription en 1^{re} année d'un programme d'études universitaires ou collégiales de leur choix à l'USB.

CATÉGORIE : FESTIVAL THÉÂTRE JEUNESSE

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 4

Montant : 750 \$

Critères d'admissibilité :

- Avoir participé au Festival théâtre jeunesse du Cercle Molière;
- Avoir obtenu le prix Meilleur comédien, Meilleure comédienne, Meilleur comédien de soutien ou Meilleure comédienne de soutien dans la catégorie Or (1^{re} place);
- S'inscrire aux études à temps plein à l'USB (minimum de 18 crédits dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours à l'ETP), au plus tard un an après avoir terminé ses études secondaires.

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 4

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- Avoir participé au Festival théâtre jeunesse du Cercle Molière;
- Avoir obtenu le prix Meilleur comédien, Meilleure comédienne, Meilleur comédien de soutien ou Meilleure comédienne de soutien dans la catégorie Argent (2^e place);
- S'inscrire aux études à temps plein à l'USB (minimum de 18 crédits dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours à l'ETP), au plus tard un an après avoir terminé ses études secondaires.

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 4

Montant : 250 \$

Critères d'admissibilité :

- Avoir participé au Festival théâtre jeunesse du Cercle Molière;
- Avoir obtenu le prix Meilleur comédien, Meilleure comédienne, Meilleur comédien de soutien ou Meilleure comédienne de soutien dans la catégorie Bronze (3^e place);
- S'inscrire aux études à temps plein à l'USB (minimum de 18 crédits dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours à l'ETP), au plus tard un an après avoir terminé ses études secondaires.

CATÉGORIE : CHICANE ÉLECTRIQUE

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 1

Montant : 500 \$ par récipiendaire de la première place jusqu'à un maximum de 2 500 \$ pour un groupe.

Critères d'admissibilité :

- Être lauréat ou lauréate de la Chicane électrique du 100 Nons (1^{re} place) ;
- S'inscrire aux études à temps plein à l'USB (minimum de 18 crédits dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours à l'ETP), au plus tard un an après avoir terminé ses études secondaires.

N.B. Ces bourses ne peuvent pas être réclamées si l'étudiant ou l'étudiante désire transférer ses crédits à l'USB après avoir fait son premier semestre ou des semestres ultérieurs à un autre établissement postsecondaire. Les gagnants et gagnantes d'une bourse qui n'ont pas encore obtenu leur diplôme du secondaire peuvent reporter leur prix au mois de septembre après l'obtention de leur diplôme d'études secondaire.

2 – BOURSES DE MÉRITE ET D'EXCELLENCE

Ces bourses sont accordées à des étudiantes et étudiants de l'USB qui ont un excellent rendement scolaire selon leur programme d'études. Les étudiantes et étudiants provenant de l'extérieur du Manitoba, les résidents permanents du Canada et les étudiants internationaux sont admissibles à ces bourses selon certaines conditions.

BOURSES DE MÉRITE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Deuxième année d'études dans un programme universitaire ou collégial (à l'exception du programme de baccalauréat en éducation et du programme de baccalauréat en administration des affaires). **Afin d'être admissible à cette catégorie de bourses, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 24 crédits durant sa 2^e année d'études à l'USB.**

Nombre : variable

Montant : 750 \$

Université

- Arts
- Sciences
- Travail social
- Traduction (baccalauréat seulement)

N. B. : Pour le baccalauréat en traduction, seuls sont admissibles les étudiants et étudiantes qui résident au Manitoba et qui étudient au campus ou à distance ainsi que les étudiants et étudiantes de citoyenneté canadienne ou internationaux qui étudient sur le campus de l'USB.

ETP

- Administration des affaires
- Communication multimédia
- Éducation de la jeune enfance
- Informatique
- Sciences infirmières
- Sciences infirmières auxiliaires
- Tourisme

Critères d'admissibilité :

- avoir terminé une charge minimale de cours de 80 % à l'ETP ou un minimum de 24 crédits au secteur universitaire et avoir une moyenne cumulative de 3,50 à 3,99 dans sa 1^{re} année d'études à temps plein à l'USB (tous les dossiers seront évalués selon la moyenne cumulative actuelle);
- s'inscrire à temps plein pour une 2^e année à un programme d'études de 1^{er} cycle universitaire (minimum de 24 crédits) ou à temps plein à un programme d'études de l'ETP (80 % d'une charge de cours). **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest, la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel ou la Bourse Marcel-André-Desautels – promotion.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES D'EXCELLENCE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Plusieurs bourses d'excellence des programmes d'études sont offertes grâce à des fonds en dotation désignés créés par des donateurs généreux, par exemple :

- Fonds Monseigneur Antoine-Hacault de la Corporation catholique de la santé du Manitoba (7 bourses pour les programmes de santé et de travail social – 4 bourses Hôpital Saint-Boniface, 2 bourses Actionmarguerite et 1 bourse Centre St. Amant);
- La Great West (4 bourses pour des étudiants et étudiantes de l'ETP en administration des affaires, en informatique ou en sciences infirmières);
- Francofonds (1 bourse);
- Association étudiante de l'USB (1 bourse).

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Deuxième année d'études dans un programme universitaire ou collégial (à l'exception du programme de baccalauréat en éducation et du programme de baccalauréat en administration des affaires). **Afin d'être admissible à cette catégorie de bourses, l'étudiante ou l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de 24 crédits durant sa 2^e année d'études à l'USB.**

Nombre : variable

Montant : 1 250 \$

Université

- Arts
- Sciences
- Travail social
- Traduction (baccalauréat seulement)

N. B. : Pour le baccalauréat en traduction, seuls sont admissibles les étudiants et étudiantes qui résident au Manitoba et qui étudient au campus ou à distance ainsi que les étudiants et étudiantes de citoyenneté canadienne ou internationaux qui étudient sur le campus de l'USB.

ETP

- Administration des affaires
- Communication multimédia
- Éducation de la jeune enfance
- Informatique
- Sciences infirmières
- Sciences infirmières auxiliaires
- Tourisme

Critères d'admissibilité :

- avoir terminé une charge minimale de cours de 80 % à l'ETP ou un minimum de 24 crédits au secteur universitaire et avoir une moyenne cumulative minimale de 4,00 dans sa 1^{re} année d'études à temps plein à l'USB (tous les dossiers seront évalués selon la moyenne cumulative actuelle);
- s'inscrire à temps plein pour une 2^e année à un programme d'études de 1^{er} cycle universitaire (minimum de 24 crédits) ou à temps plein à un programme d'études de l'ETP (minimum de 80 % d'une charge de cours). **Puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date.**

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse, la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest, la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel ou la Bourse Marcel-André-Desautels – promotion.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE NEIL-GAUDRY

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 1

Montant : 2 250 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir une moyenne cumulative minimale de 4,00;
- être inscrit à temps plein à l'USB.

Les récipiendaires de la Bourse d'excellence Neil-Gaudry seront choisis parmi les étudiantes et étudiants qui rempliront un formulaire de demande pour les Bourses Louis-Riel.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel, la Bourse d'excellence Paul-Ruest ou la Bourse Marcel-André-Desautels – promotion.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES D'EXCELLENCE PAUL-RUEST

(Fondées par Marcel André Desautels)

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 2

Montant : 2 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein à une 2^e année d'études dans un premier baccalauréat ou diplôme à l'USB;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 4,00.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry ou la Bourse Marcel-André-Desautels – promotion.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES D'EXCELLENCE RAYMONDE-GAGNÉ

(Fondées par Marcel André Desautels)

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 3

Montant : 1 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein à une 3^e ou 4^e année d'études d'un baccalauréat en travail social ou en sciences infirmières à l'USB;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 4,00.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et une autre bourse de mérite ou d'excellence offerte par un autre fonds de bourses de l'USB et basée sur sa moyenne cumulative. Ces bourses seront réparties également entre les deux programmes d'études, dans la mesure du possible.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES D'EXCELLENCE RONALD-DUHAMEL

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 1

Montant : 2 250 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein à une 2^e année d'études dans un premier baccalauréat ou diplôme à l'USB;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 4,00.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest ou la Bourse Marcel-André-Desautels – promotion.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES MARCEL-ANDRÉ-DESAUTELS – PROMOTION

Domaine d'études : Université (École d'administration des affaires)

Nombre : variable

Montant : moyenne cumulative de 3,00 à 3,49 – 500 \$, moyenne cumulative de 3,50 à 3,99 – 1 000 \$, moyenne cumulative de 4,00 et plus – 1 500 \$ (crédit)

Critères d'admissibilité :

- avoir complété Université 1 ou la 1^{re} année du baccalauréat en administration des affaires par admission directe;
- être inscrit à un minimum de 24 crédits au baccalauréat en administration des affaires (**puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date**);
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,00.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse, la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest ou la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES MARCEL-ANDRÉ-DESAUTELS – DISTINCTION

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en administration des affaires)

Nombre : variable

Montant : moyenne cumulative de 3,00 à 3,49 – 500 \$, moyenne cumulative de 3,50 à 3,99 – 1 000 \$, moyenne cumulative de 4,00 et plus – 1 500 \$ (crédit)

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 24 crédits à la 3^e ou à la 4^e année du programme de baccalauréat en administration des affaires (**puisque la charge de cours est déterminée au 25 septembre, l'inscription à la session d'hiver doit être effectuée avant cette date**);
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,00.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse, la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest ou la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ (CNFS) – USB

Domaine d'études : Université (Baccalauréat en travail social) / École technique et professionnelle (Baccalauréat en sciences infirmières et diplôme en sciences infirmières auxiliaires)

Nombre : 5

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein au baccalauréat en travail social, au baccalauréat en sciences infirmières ou au diplôme en sciences infirmières auxiliaires;
- avoir obtenu d'excellentes notes.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite des programmes d'études, la Bourse d'excellence des programmes d'études, la Bourse d'excellence Neil-Gaudry, la Bourse d'excellence Paul-Ruest, la Bourse d'excellence Ronald-Duhamel ou une autre bourse de mérite ou d'excellence en sciences infirmières offerte aux étudiantes et étudiants de l'USB.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE NATIONALE D'EXCELLENCE – CONSORTIUM NATIONAL DE FORMATION EN SANTÉ

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Programmes d'études admissibles : diplôme en sciences infirmières auxiliaires, baccalauréat en sciences infirmières et baccalauréat en travail social

Nombre : 1

Montant : 1 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être citoyenne ou citoyen canadien ou résidente ou résident permanente;
- être inscrit à temps plein au diplôme en sciences infirmières auxiliaires, au baccalauréat en sciences infirmières ou au baccalauréat en travail social;
- présenter un dossier académique de qualité (moyenne minimale de B);
- démontrer un engagement envers la communauté ou dans la francophonie (bénévolat);
- démontrer une participation active à la vie étudiante ou au sein de l'Université de Saint-Boniface (USB).

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses nationales d'excellence CNFS](#)

Date limite des demandes : le 1^{er} février

N. B. : Les demandes doivent être déposées au Bureau du CNFS-USB, salle 0606 Pavillon Marcel-A-Desautels.

BOURSE MONSIEUR-ANTOINE-HACCAULT – CLINIQUE YOUVILLE

Domaine d'études : École technique et professionnelle (baccalauréat en sciences infirmières)

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein en 4^e année du baccalauréat en sciences infirmières de l'USB;
- avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 3,50 dans le programme;
- soumettre un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) expliquant comment on compte faire preuve de compassion dans la profession d'infirmier ou d'infirmière.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et une autre bourse de mérite ou d'excellence en sciences infirmières offerte aux étudiantes et étudiants de l'USB.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault - CliniqueYouville](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES D'EXCELLENCE EN SCIENCES INFIRMIÈRES

Domaine d'études : École technique et professionnelle (baccalauréat en sciences infirmières)

Nombre : 2

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein en 3^e ou 4^e année du baccalauréat en sciences infirmières;
- avoir obtenu une moyenne minimale de 75 % ou B+ dans le programme l'année précédente.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et une autre bourse de mérite ou d'excellence en sciences infirmières offerte aux étudiantes et étudiants de l'USB.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE EN FRANÇAIS ANTOINE-GABORIEAU

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 2

Montant : 750 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir fait ses études secondaires au Manitoba;
- être inscrit à temps plein à l'USB (minimum de 24 crédits dans un programme universitaire ou minimum de 80 % d'une charge de cours à l'ETP);
- avoir terminé son avant-dernière année d'études dans un programme à l'USB ou avoir terminé sa dernière année d'un programme à l'USB et avoir été admis dans un autre programme à l'USB à l'automne;
- se distinguer d'abord par la qualité de son français et ensuite par son application à son perfectionnement linguistique;
- fournir une preuve de la qualité de son français par un ou plusieurs moyens (par exemple, soumettre une lettre de recommandation d'un professeur apte à évaluer sa maîtrise du français, avoir obtenu l'attestation de mérite ou d'excellence au Test de maîtrise du français écrit ou avoir obtenu d'excellentes notes dans ses cours de langue française ou de littérature française);
- fournir une preuve de son application à son perfectionnement linguistique (par exemple, cours suivis et réussis, tutorat, conférences, lecture, activités socioculturelles mettant en valeur la langue française, etc.).

N. B. : On peut recevoir cette bourse qu'une seule fois au cours de ses études à l'USB.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse d'excellence en français Antoine-Gaborieau](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES ISBISTER

(Offertes par l'Université du Manitoba)

Domaine d'études : Université

Nombre : 2

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- obtenir la meilleure moyenne de l'année dans un programme d'études de 1^{er} cycle;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,50 pour que sa candidature soit considérée.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE COMMÉMORATIVE SÉNATEUR-GILDAS-MOLGAT

(Offerte par l'Université du Manitoba)

Domaine d'études : Université (Faculté des arts)

Nombre : 1

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- s'inscrire à temps plein (minimum de 18 crédits) à la Faculté des arts;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,50 dans son programme d'études à la Faculté des arts;
- avoir complété au minimum un cours en histoire canadienne ou en sciences politiques canadiennes (le cours doit avoir été réussi avec une note minimale d'un B);
- s'inscrire à un cours en histoire canadienne ou en sciences politiques canadiennes pendant la session en cours.

Aucune demande d'est requise

BOURSE D'EXCELLENCE GABRIELLE-ROY

Domaine d'études : Université (Faculté des arts)

Nombre : 1

Montant : 2 000 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir une moyenne cumulative minimale de 4,00 dans son programme d'études à la Faculté des arts (minimum de 24 crédits);
- s'inscrire à temps plein (minimum de 24 crédits), en 3^e ou en 4^e année à la Faculté des arts.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse Marcelle-Lemaire.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse d'excellence Gabrielle-Roy](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES DE MÉRITE MARCELLE-LEMAIRE (FONDÉE PAR HÉRITAGE SAINT-BONIFACE)

Domaine d'études : Université (Faculté des arts)

Baccalauréat en arts général (avec une majeure en français)

Baccalauréat en arts spécialisé en études françaises

Nombre : 2

Montant : 750 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 24 crédits dans sa 3^e ou 4^e année dans l'un des domaines d'études suivants :
 - baccalauréat en arts général (avec une majeure en français);
 - baccalauréat en arts spécialisé en français;
- avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 3,00.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse Gabrielle-Roy.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE EN SCIENCES ANDRÉ-ET-LÉA-FRÉCHETTE

Domaine d'études : Université (Faculté des sciences)

Nombre : 1

Montant : 2 000 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir la meilleure ou une des deux meilleures moyennes cumulatives parmi les étudiantes et les étudiants admissibles ayant complété un minimum de 24 crédits en 2^e année à la Faculté des sciences de l'USB;
- s'inscrire à un minimum de 24 crédits en 3^e ou en 4^e année à la Faculté des sciences de l'USB.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la bourse de mérite Raymond-Bernier, la bourse d'excellence Lionel-Fréchette ou la bourse du programme coopératif de la majeure conjointe en sciences.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE LIONEL-FRÉCHETTE

Domaine d'études : Université (Faculté des sciences)

Nombre : 1

Montant : 2 000 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir la meilleure ou une de deux meilleures moyennes cumulatives parmi les étudiantes et les étudiants admissibles ayant complété un minimum de 24 crédits en 2^e année à la Faculté des sciences de l'USB;
- s'inscrire à temps plein (minimum de 24 crédits) en 3^e ou en 4^e année à la Faculté des sciences de l'USB.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la bourse de mérite Raymond-Bernier, la bourse d'excellence en sciences André-et-Léa-Fréchette et la bourse du programme coopératif de la majeure conjointe en sciences.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE DE MÉRITE RAYMOND-BERNIER

Domaine d'études : Université (Faculté des sciences)

Nombre : 2

Montant : 2 500 \$ et 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein (minimum de 24 crédits) à la 3^e ou 4^e année à la Faculté des sciences du baccalauréat de 4 ans avec une majeure conjointe en microbiologie et en biochimie;
- maintenir une moyenne cumulative minimale de 3,50.

N. B. : L'étudiante ou l'étudiant admissible avec la plus haute moyenne reçoit la bourse de 2 500 \$ et celui avec la deuxième meilleure moyenne reçoit la bourse de 1 000 \$. On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la bourse d'excellence Lionel-Fréchette, la bourse d'excellence en sciences André-et-Léa-Fréchette ou la bourse du programme coopératif de la majeure conjointe en sciences.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE DU PROGRAMME COOPÉRATIF DE LA MAJEURE CONJOINTE EN SCIENCES

Domaine d'études : Université (Faculté des sciences)

Nombre : variable

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir complété un minimum de 48 crédits dans le cadre du programme coopératif de la majeure conjointe microbiologie-biochimie offerte à la Faculté des sciences de l'USB;
- fournir une preuve de réussite d'au moins un stage coopératif, par exemple, une copie de l'évaluation sommative de son stage, une lettre de recommandation de son superviseur de stage en milieu de travail ou de la professeure ou du professeur ayant évalué le stage. Les répondantes et les répondants doivent être en mesure d'attester à la fois des compétences techniques et des compétences essentielles de la candidate ou du candidat;
- avoir un excellent profil académique.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la bourse de mérite Raymond-Bernier, la bourse d'excellence Lionel-Fréchette ou la bourse d'excellence en sciences André-et-Léa-Fréchette.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse du programme coopératif de la majeure conjointe en sciences](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS ET DES PROFESSIONNELS DE L'USB (APPUSB)

Domaine d'études : Université

Nombre : 2

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit en 3^e ou 4^e année d'un baccalauréat en arts, sciences, travail social ou traduction, ou en 2^e année du baccalauréat en éducation;
- avoir terminé une charge minimale de 24 crédits à l'USB;

- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,50 dans sa dernière année d'études à l'USB (tous les dossiers sont évalués selon la moyenne cumulative actuelle).

N. B. : On ne peut pas à la fois recevoir cette bourse et une autre bourse de l'USB basée sur la moyenne cumulative. Pour le baccalauréat en traduction, seuls sont admissibles les étudiants et étudiantes qui résident au Manitoba et qui étudient au campus ou à distance ainsi que les étudiants et étudiantes de citoyenneté canadienne ou internationaux qui étudient sur le campus de l'USB. Ces bourses sont normalement réparties de façon équitable parmi les candidats et les candidates méritants des facultés existantes à l'Université de Saint-Boniface.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE FERNAND-MARION

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Montant : 2 000 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir une moyenne cumulative minimale de 4,00 dans sa 1^{re} année d'études à la Faculté d'éducation (minimum de 24 crédits);
- soumettre un texte (d'un maximum de 500 mots, saisi à l'ordinateur) sur un sujet d'actualité dans le domaine de l'éducation;
- s'inscrire à temps plein (minimum de 24 crédits) en 2^e année à la Faculté d'éducation.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'excellence Lucien-St-Vincent, la Bourse d'excellence en éducation Francofonds ou la Bourse Lucille-T.-Blanchette en éducation.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse d'excellence Fernand-Marion](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES D'EXCELLENCE LUCIEN-ST-VINCENT

BOURSES D'EXCELLENCE EN ÉDUCATION FRANCOFONDS

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 6 bourses d'excellence Lucien-St-Vincent et 2 bourses d'excellence en éducation Francofonds

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à sa dernière année d'études à temps plein à la Faculté d'éducation;
- avoir une excellente moyenne;
- démontrer un haut niveau d'engagement envers la promotion de la langue et de la culture française, des qualités marquées de leadership ou de collaboration ou un engagement communautaire;
- soumettre un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant de quelle façon l'on répond aux exigences d'admissibilité de cette bourse.

N. B. : On ne peut recevoir qu'une de ces deux bourses. De plus, on ne peut pas recevoir à la fois l'une de ces deux bourses et la Bourse d'excellence Fernand-Marion ou la Bourse Lucille-T.-Blanchette en éducation.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses d'excellence Lucien-St-Vincent / Bourses d'excellence en éducation Francofonds](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES LUCILLE-T.-BLANCHETTE EN ÉDUCATION

Il y a deux volets à la Bourse Lucille-T.-Blanchette.

Les demandes pour la bourse d'études 2^e cycle auront préséance sur les bourses d'études 1^{er} cycle.

Domaine : Université (Faculté d'éducation 2^e cycle)

Nombre : 2

Montant : 750 \$

Critères d'admissibilité :

- être finissante ou finissant d'une école de la Division scolaire franco-manitobaine;
- être inscrit à la Faculté d'éducation (2^e cycle), spécialisation orientation et counseling;
- avoir la plus haute moyenne cumulative parmi les candidatures soumises.

Si aucune demande de bourse d'études 2^e cycle n'est retenue, une seconde bourse d'études 1^{er} cycle peut être offerte si deux étudiants ou étudiantes répondent aux critères.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses Lucille-T.-Blanchette en éducation \(2e cycle\)](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE LUCILLE-T.-BLANCHETTE EN ÉDUCATION

Domaine : Université (Faculté d'éducation 1^{er} cycle)

Nombre : 1

Montant : 1 250 \$

Critères d'admissibilité:

- être finissant d'une des écoles secondaires de la région de La Montagne : École communautaire Gilbert-Rosset, Complexe scolaire Saint-Claude, Collège régional Notre-Dame ou École Somerset;
- être inscrit au baccalauréat en éducation à l'USB, en 1^{re} ou en 2^e année;
- avoir la plus haute moyenne cumulative parmi les candidatures soumises;
- démontrer un haut niveau de leadership au travail, par ses activités de bénévolat ou au cours de ses études secondaires et postsecondaires;
- soumettre un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant de quelle façon l'on répond aux exigences d'admissibilité de la bourse Lucille-T.-Blanchette 1^{er} cycle.

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse d'excellence Fernand-Marion, la Bourse d'excellence Lucien-St-Vincent ou la Bourse d'excellence en éducation Francofonds.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses Lucille-T.-Blanchette en éducation \(1er cycle\)](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES DU FONDS DE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Domaine d'études : École technique et professionnelle (Communication multimédia et Informatique)

Nombre : 4

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein (charge minimale de cours de 60 %) à l'un des programmes d'études en technologie offerts à l'ETP : Communication multimédia et Informatique;
- faire preuve d'aptitude et d'intérêt particulier dans les domaines de l'informatique ou des nouveaux médias;
- faire preuve d'assiduité, de discipline et de persévérance dans ses études;
- démontrer un intérêt particulier à étudier en français;
- avoir obtenu des résultats scolaires satisfaisants dans les cours reliés à la technologie durant sa première année d'études en Communication multimédia et Informatique

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse du Fonds de nouvelles technologies](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE GHISLAINE-LACERTE

(Fondée par Lucille T. Blanchette)

Domaine d'études : Université (Faculté des arts – littérature française, sciences politiques, École de traduction)

Nombre : 1

Montant : 750 \$ (crédit)

Critères d'admissibilité :

- avoir fait des études primaires à l'École Lacerte;
- avoir obtenu une excellente note en français 12^e année;
- être inscrit en 2^e, 3^e ou 4^e année à l'USB en langue ou littérature française, en traduction ou en sciences politiques.

N. B. : À la date limite pour la réception des demandes, l'Université accordera automatiquement la bourse à un étudiant ou à une étudiante qui répond aux 2^e et 3^e critères si elle n'a pas reçu de demandes admissibles de la part d'étudiants ou étudiantes qui ont fait des études primaires à l'École Lacerte. On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse André-Martin ou une autre bourse de l'Université dont les critères sont semblables à moins qu'aucun autre candidat ou candidate ne soit admissible.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Ghislaine-Lacerte](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE ANDRÉ-MARTIN

Domaine d'études : Université (École de traduction)

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être étudiant ou étudiante manitobain ou étudier sur le campus de l'USB;
- être inscrit à un minimum de 12 crédits en 3^e ou 4^e année du baccalauréat en traduction;
- avoir une moyenne minimale de 3,0 dans un minimum de 12 crédits l'année précédente.

N. B. : Cette bourse est accordée en priorité à l'étudiante ou l'étudiant admissible inscrit au plus grand nombre de crédits et avec la moyenne la plus élevée. On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse Ghislaine-Lacerte. S'il n'y a pas de candidate ou de candidat manitobain ou qui étudie sur le campus de l'USB, la bourse est décernée à un étudiant qui habite au Canada dans une région où le français est la langue officielle de la minorité et qui répond aux deux autres critères.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE D'EXCELLENCE EN TRADUCTION DE L'USB

Domaine d'études : Université (École de traduction)

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits en 3^e ou 4^e année du baccalauréat en arts spécialisé en traduction;
- avoir une des meilleures moyennes cumulatives dans le programme de baccalauréat en arts spécialisé en traduction; toutefois, seules les candidatures ayant une moyenne cumulative de 3,5 ou plus seront considérées;
- résider au Manitoba ou avoir résidé au Manitoba et y avoir fait des études secondaires ou universitaires;
- si le nombre de candidats répondant aux exigences ci-dessus est inférieur au nombre de bourses d'excellence en traduction, les bourses non distribuées sont décernées à des étudiantes et étudiants qui habitent au Canada dans une région où le français est la langue officielle de la minorité et qui répondent aux deux premiers critères.

N. B. : Cette bourse est accordée en priorité à l'étudiante et l'étudiant qui aura terminé le plus grand nombre de crédits et qui aura obtenu la plus haute moyenne dans le programme de baccalauréat en arts spécialisé en traduction. On ne peut à la fois recevoir la Bourse d'excellence en traduction et une autre bourse de mérite ou d'excellence offerte par l'USB et basée sur sa moyenne cumulative. L'étudiant demeure admissible à la bourse offerte, le cas échéant, par le Réseau des traducteurs en éducation qui est offerte tous les quatre ans.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DES TRADUCTEURS ET TRADUCTRICES EN ÉDUCATION

Domaine d'études : Université (École de traduction)

Nombre : variable

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- étudier à temps plein;
- avoir obtenu la meilleure moyenne globale du groupe ayant terminé l'avant dernière année du programme de 1^e cycle en traduction;
- être inscrit à l'année terminale du programme;
- avoir la citoyenneté canadienne ou le statut de résident permanent.

N. B. : Ces bourses sont offertes successivement aux universités canadiennes qui comptent des programmes de formation en traduction. Dans le passé, les étudiants et les étudiantes de l'Université de Saint-Boniface ont reçu ces bourses en 2004-2005 et en 2008-2009. Conformément à une rotation préétablie de 4 ans, la prochaine sélection de lauréats ou de lauréates de l'Université de Saint-Boniface aura lieu en 2016-2017. Pour de plus amples renseignements veuillez suivre le lien suivant : [Bourses d'excellence du RTE](#)

Aucune demande n'est requise

BOURSE DE MÉRITE DES MÉDECINS D'EXPRESSION FRANÇAISE

Domaine d'études : Université (Faculté des sciences)

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir l'intention de poursuivre ses études en médecine ou dans un autre domaine de la santé au terme de son baccalauréat ès sciences général à la Faculté des sciences;
- être inscrit à temps plein (minimum de 24 crédits) au baccalauréat ès sciences général;
- être inscrit à un nombre suffisant de crédits pour terminer son baccalauréat à la fin de l'année académique en cours;
- ne pas prendre plus de quatre (4) ans consécutifs pour obtenir son diplôme en sciences;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,50 dans son baccalauréat ès sciences;
- suivre ou avoir suivi les cours requis pour l'admission dans son programme d'études éventuelles;
- fournir des renseignements sur ses intentions (domaine d'études et établissement envisagés) ainsi que son implication dans la communauté.

Où se procurer la demande : en ligne [Bourse de mérite des médecins d'expression française](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N.B. L'étudiante ou l'étudiant qui a satisfait aux critères d'admissibilité et qui a obtenu la plus haute moyenne reçoit la bourse. On ne peut recevoir à la fois cette bourse et les bourses de mérite Raymond-Bernier, la bourse d'excellence Lionel-Fréchette ou la bourse d'excellence en sciences André-et-Léa-Fréchette.

3 – BOURSES GÉNÉRALES ET DE VIE ÉTUDIANTE

Ces bourses sont accordées à des étudiantes et étudiants selon leur domaine d'études ou leur participation aux activités parascolaires.

BOURSES D'ÉTUDES DE LA LANGUE MINORITAIRE OFFICIELLE

(Offertes par le Bureau de l'éducation française)

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : variable

Montant : 500 \$ (250 \$ par semestre)

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 4 cours (12 crédits) universitaires pendant au moins un semestre entre septembre et avril (3 des 4 cours doivent être offerts en français à l'USB) ou avoir une charge de cours d'au moins 70 % pendant au moins un semestre à l'École technique et professionnelle;
- être citoyen canadien ou résident permanent;
- être « résident manitobain », c'est-à-dire avoir résidé au Manitoba durant une période d'au moins 12 mois consécutifs se terminant le jour qui précède la période d'études et y avoir résidé pour toute autre fin que de suivre un programme d'études.

Pour obtenir la liste complète des critères d'admissibilité, veuillez consulter le site d'Éducation Manitoba au http://www.edu.gov.mb.ca/bourses/post_sec.html ou la brochure du Bureau de l'éducation française disponible au Registrariat.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse d'études de la langue minoritaire officielle](#)

Dates limites des demandes : le 30 septembre pour le 1^{er} semestre et le 31 janvier pour le 2^e semestre

BOURSE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCOPHONE DE SAINT-BONIFACE

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits au programme de baccalauréat en administration des affaires;
- faire preuve de participation active à des activités, événements ou projets en lien avec le monde des affaires;
- soumettre une lettre de recommandation d'un membre de la communauté des affaires du Manitoba

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de la chambre de commerce francophone de Saint-Boniface](#)

On peut recevoir cette bourse qu'une seule fois au cours de son programme d'études de baccalauréat en administration des affaires.

PRIX GROUPE INVESTORS EN ENTREPRENEURSHIP

Ce prix d'entrepreneurship est décerné à l'une des deux équipes ayant présenté le meilleur projet de groupe de création d'une entreprise fictive dans le cadre du cours *AD- 208/AD- 218 Entrepreneurship* offert à l'École technique et professionnelle. Le prix est réparti également entre les membres de l'équipe.

Domaine d'études : École technique et professionnelle

Nombre : 1

Montant : 250 \$ (divisé également entre les membres d'une des deux équipes gagnantes)

Critères d'admissibilité :

- avoir présenté le meilleur projet selon les critères d'évaluation élaborés par la professeure ou le professeur du cours et utilisés par le jury de sélection

PRIX POWERCORP EN ENTREPRENEURSHIP

Ce prix d'entrepreneurship est décerné à l'une des deux équipes gagnantes ayant présenté le meilleur projet de groupe de création d'une entreprise fictive dans le cadre du cours *AD- 208/AD- 218 Entrepreneurship* offert à l'École technique et professionnelle. Le prix est réparti également entre les membres de l'équipe.

Domaine d'études : École technique et professionnelle

Nombre : 1

Montant : 250 \$ (divisé également entre les membres d'une des deux équipes gagnantes)

Critères d'admissibilité :

- avoir présenté le meilleur projet selon les critères d'évaluation élaborés par la professeure ou le professeur du cours et utilisés par le jury de sélection

BOURSE DU DÉPUTÉ DE SAINT-BONIFACE À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

(Offerte par le député de Saint-Boniface)

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir fait des études dans une des disciplines en sciences sociales : anthropologie, géographie, psychologie, sociologie, sciences économiques et sciences politiques;
- avoir une excellente moyenne.

Aucune demande n'est requise.

BOURSE LA VÉRENDRYE

(Offerte par la Winnipeg Foundation)

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 2 000 \$ (crédit)

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein (24 crédits) en 2^e ou en 3^e année d'un programme universitaire;
- suivre un cours en histoire;
- maintenir une moyenne cumulative minimale de 3,00;
- soumettre un texte (d'un maximum de 300 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant l'importance des cours d'histoire dans notre système d'éducation.

Où se procurer le formulaire de demande : auprès de son professeur d'histoire ou en ligne [Bourse La Vérendrye](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSE MONSEIGNEUR-ANTOINE-HACAULT

Cette bourse vise à prolonger le travail de M^{gr} Hacault dans le domaine de la vocation et des missions à l'étranger. Profondément attaché aux valeurs de la foi, M^{gr} Hacault a toujours eu à cœur le développement spirituel et chrétien des séminaristes et des gens qui se consacraient au travail de missionnaire auprès des plus démunis du monde. Son empressement à vouloir encourager tous ceux qui exprimaient leur foi par le dévouement et l'esprit de partage a inspiré des gens de toute religion et de toute origine, et ce, dans la plus grande humilité et au service de Dieu.

Domaine : Bourse de mission à caractère spirituel ou humanitaire

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- être séminariste du diocèse de Saint-Boniface et désirer poursuivre des études théologiques;
- être étudiante ou étudiant de l'USB et désirer appuyer le travail des missions par sa participation au Service d'animation spirituelle de l'USB;
- être étudiante ou étudiant de l'USB ou avoir récemment obtenu un diplôme et souhaiter travailler en mission à caractère spirituel ou humanitaire dans un pays en voie de développement;

- faire partie du diocèse de Saint-Boniface et avoir un projet de vie consacrée;
- soumettre un rapport au Bureau de développement une fois la mission complétée (une représentation du Bureau de développement et du donateur est obligatoire au comité de sélection);
- Annexer au formulaire de demande un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant comment l'on répond aux exigences d'admissibilité de la bourse et une copie du budget, s'il s'agit d'un projet.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse Monseigneur-Antoine-Hacault](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre et le 31 janvier

BOURSES ABBÉ-MAURICE-DENISET-BERNIER

Domaine : Épanouissement spirituel et personnel, humanisme

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- mettre en œuvre un projet ou des activités de groupe favorisant l'épanouissement spirituel et religieux des étudiantes et étudiants de l'USB qui appartiennent et qui s'identifient à la communauté francophone du Manitoba;
- par voie du projet ou des activités, contribuer à l'épanouissement spirituel et personnel des étudiants et étudiantes, et ce, par le développement chez eux des valeurs chrétiennes ou humanistes d'amour, de charité et d'entraide essentielles à la construction d'un monde meilleur;
- soumettre un rapport au Bureau de développement une fois le projet ou les activités complétés (une représentation du Bureau de développement et du donateur est obligatoire au comité de sélection).

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses Abbé-Maurice-Deniset-Bernier](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre et 31 janvier

BOURSE COMMÉMORATIVE PÈRE-LUCIEN-HARDY-S.J.

(Fondée par la Classe de Rhétorique 1950)

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 2 500 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein (minimum de 18 crédits)
- avoir terminé au moins une année d'études à temps plein (18 crédits au minimum) à l'USB;
- avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 2,00;
- se signaler par son humanisme, ses valeurs et ses qualités personnelles, en particulier par son respect d'autrui, sa charité, son amabilité, sa bonne humeur, son empressement à rendre service, ainsi que par sa fierté et sa diligence à mieux connaître la langue et la culture canadiennes-françaises.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse commémorative Père-Lucien-Hardy-S.J.](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

Le Registrariat fait un appel de candidatures à la Bourse commémorative Père-Lucien-Hardy-S.J. auprès du cadre professoral, du personnel, des étudiants et des étudiantes de l'USB.

Un étudiant ou une étudiante peut également soumettre sa propre candidature appuyée d'une lettre de recommandation d'une personne qui n'est pas membre de sa famille ni membre du comité de sélection.

BOURSE COMMÉMORATIVE PÈRE-LUCIEN-HARDY-S.J.

(Fondée par la Classe de Rhétorique 1950)

Domaine d'études : École technique et professionnelle

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein (minimum de 60 % d'une charge de cours à l'ETP);
- avoir terminé au moins une année d'études à temps plein (60 % d'une charge de cours à l'ETP);
- avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 2,00;

- se signaler par son humanisme, ses valeurs et ses qualités personnelles, en particulier par son respect d'autrui, sa charité, son amabilité, sa bonne humeur, son empressement à rendre service, ainsi que par sa fierté et sa diligence à mieux connaître la langue et la culture canadiennes-françaises.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse commémorative Père-Lucien-Hardy-S.J.](#)

Le Registrariat fait un appel de candidatures à la Bourse commémorative Père-Lucien-Hardy-S.J. auprès du cadre professoral, du personnel, des étudiants et des étudiantes de l'USB. **Un étudiant ou une étudiante peut également soumettre sa propre candidature appuyée d'une lettre de recommandation d'une personne qui n'est pas membre de sa famille ni membre du comité de sélection.**

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES SPORTIVES JULIE-PAILLÉ

Ces bourses sont décernées à des étudiantes et des étudiants admissibles inscrits à la 1^{re} ou à la 2^e année de leur programme d'études universitaires et collégiales à l'USB et qui participent aux équipes sportives.

CATÉGORIE 1 :

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle (**1^{re} année d'études**)

Nombre : 2 au minimum

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité pour les étudiants et les étudiantes de la 1^{re} année :

- avoir fait ses études secondaires dans une école française ou d'immersion du Manitoba;
- avoir maintenu une moyenne minimale de 2,5 (C+) en 12^e année;
- s'inscrire aux études à temps plein à l'USB (minimum de 18 crédits dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours à l'ETP);
- avoir été sélectionné pour jouer dans une équipe sportive féminine ou masculine de l'USB qui joue au sein de la Manitoba College Athletic Conference (MCAC).

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse de mérite sportif Fréchette-Fredette.

Aucune demande n'est requise.

CATÉGORIE 2 :

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle (**2^e année d'études**)

Nombre : variable selon les fonds disponibles

Montant : 200 \$

Critères d'admissibilité pour les étudiantes et les étudiants de la 2^e année :

- avoir complété un minimum de 18 crédits dans un programme universitaire ou 60 % d'une charge de cours dans un programme de l'ÉTP;
- avoir maintenu une moyenne minimale de 2,5 (C+) durant sa 1^{re} année d'études;
- s'inscrire aux études à temps plein à l'USB (minimum de 18 crédits dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours à l'ÉTP);
- Participer à une équipe sportive féminine ou masculine de l'USB qui joue au sein de la Manitoba College Athletic Conference (MCAC) durant sa 2^e année d'études à l'USB.

Aucune demande n'est requise.

BOURSES DE MÉRITE SPORTIF FRÉCHETTE-FREDETTE

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 5

Montant : 500 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir fait ses études secondaires dans une école française ou d'immersion du Manitoba;
- avoir maintenu une moyenne minimale de 2,5 (C+) en 12^e année;
- s'inscrire aux études à temps plein à l'USB (minimum de 18 crédits dans un programme universitaire ou de 60 % d'une charge de cours à l'ETP), au plus tard un an après avoir terminé ses études secondaires;
- avoir été sélectionné pour jouer dans l'équipe féminine ou masculine de volleyball de l'USB qui joue au sein de la Manitoba College Athletic Conference (MCAC).

N. B. : On ne peut pas recevoir à la fois cette bourse et la Bourse Julie-Paillé (CATÉGORIE 1).

Aucune demande n'est requise.

BOURSES SPORTIVES

Domaine : Participation aux équipes de l'USB qui jouent dans la Manitoba College Athletic Conference (MCAC)

Nombre : 45 environ

Montant : 300 \$

Critères d'admissibilité :

- avoir été choisi pour jouer avec une équipe de l'USB qui jouent dans la Manitoba College Athletic Conference (MCAC);
- avoir participé au minimum à 75 % des parties et des séances d'entraînement.

Aucune demande n'est requise.

N. B. : Pour le baccalauréat en traduction, seuls sont admissibles les étudiants et étudiantes qui résident au Manitoba et qui étudient au campus ou à distance ainsi que les étudiants et étudiantes de citoyenneté canadienne ou internationaux qui étudient sur le campus de l'USB.

BOURSES D'ANIMATION CULTURELLE – BOURSAC

Domaine : Vie étudiante et culturelle

Nombre : variable

Montant : variable

Par l'entremise de la Boursac, le Service d'animation culturelle (SAC) met à la disposition des étudiantes et étudiants les ressources humaines, financières ou techniques dont ils ont besoin pour mettre sur pied divers projets culturels.

Où se procurer le formulaire de demande : au SAC ou en ligne [Bourses d'animation culturelle - BOURSAC](#)

Date limite des demandes : le 31 janvier

BOURSES DE MÉRITE VIE ÉTUDIANTE – ASSOCIATION ÉTUDIANTE DE L'USB (AEUSB)

Domaine : vie étudiante

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- avoir contribué de façon exceptionnelle à la vie étudiante de l'USB;
- ne pas avoir reçu de rémunération pour cette contribution.

N. B. : Les membres élus de l'AEUSB ne sont pas admissibles à la Bourse de mérite vie étudiante – AEUSB.

Où se procurer le formulaire de demande : à l'AEUSB ou en ligne [Bourse de mérite - vie étudiante AEUSB](#)

Date limite des demandes : le 31 janvier

BOURSES « VOLER PLUS HAUT »

(Offertes par le Business Council of Manitoba)

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour télécharger une copie du formulaire de demande, veuillez consulter le site Web suivant : <http://www.businesscouncil.mb.ca/>.

Date limite des demandes : le 31 mars

BOURSES POUR RÉPONDRE À DES DEMANDES SPÉCIALES

L'USB a des ressources limitées pour appuyer des projets à caractère extraordinaire. Les étudiants et étudiantes qui souhaitent présenter une demande pour une initiative spéciale doivent soumettre une demande qui décrit le projet en question et un budget détaillé y compris les autres sources d'appui financier. De plus, ils doivent soumettre un rapport avant de recevoir la bourse. Avant de présenter une demande, les étudiants auraient avantage à vérifier l'admissibilité de leur projet et la disponibilité de ressources financières en communiquant avec la direction du Bureau de développement de l'USB. Des

projets d'étude à l'étranger peuvent être considérés dans le cadre de ces bourses spéciales. Compte tenu de ressources financières limitées pour ces bourses, la participation d'une représentation du Bureau de développement au comité de sélection sera requise.

Où présenter sa demande : au Registrariat

Date limite des demandes : aucune

BOURSE DE RECHERCHE DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS ET DES PROFESSIONNELS DE L'USB (APPUSB)

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits dans un programme universitaire de l'USB;
- réaliser un projet de recherche en lien avec un programme d'études offert à l'USB;
- réaliser ce projet en collaboration avec un professeur ou une professeure universitaire de l'USB;
- soumettre une courte description du projet, une copie du budget et une attestation du professeur ou de la professeure qui vous encadre dans le projet;
- soumettre un rapport du projet de recherche au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche au plus tard le 30 avril .

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de recherche de l'APPUSB](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

N.B. Cette bourse est remise en deux tranches, soit une au 1^{er} semestre et l'autre une fois le rapport du projet de recherche reçu par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche.

PRIX PÈRE-ÉMILE-LALONDE-S.J. EN LITTÉRATIE INFORMATIONNELLE

Domaine d'études : Université/École technique et professionnelle

Nombre : 2

Montant : 1^{ère} place 1 000 \$; 2^e place 750 \$

Critères d'admissibilité :

- Avoir été inscrit à un programme d'études du premier cycle universitaire ou à l'École technique et professionnelle (ETP) à temps plein durant l'année scolaire précédant la remise de ces prix en avril;
- Avoir complété la dissertation pour un cours universitaire ou collégial à l'ÉTP durant l'intersession, la session d'automne ou la session d'hiver précédant la remise de ces prix en avril ;
- Avoir entièrement rédigé la dissertation dans le contexte d'un travail individuel (et non pas de groupe) ;
- Soumettre un dossier de candidature complet conformément aux exigences du formulaire de mise en candidature.

Documentation requise :

- Un journal de recherche conforme au gabarit établi ;
- Une copie propre de la dissertation finale saisie à l'ordinateur (sans notes, sans remarques ou commentaires d'ajoutés) ;
- Une copie de la description du travail assigné par le professeur ou la professeure;
- Une lettre de recommandation d'un membre du corps professoral confirmant la qualité de la dissertation par son organisation, la présentation du contenu, la compréhension du sujet, la pertinence et la valeur des ressources consultées.

Où se procurer les formulaires requis:

- [Formulaire de candidature](#)
- [Gabarit du journal de recherche](#)
- [Gabarit de lettre de recommandation](#)

Date limite des demandes : 2 semaines avant la date de la Journée du savoir

BOURSE DE RECHERCHE DE LA BIBLIOTHÈQUE ALFRED-MONNIN

Domaine d'études : Université/École technique et professionnelle

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à un minimum de 18 crédits dans un programme universitaire ou à 60 % d'une charge de cours à l'École technique et professionnel (ETP) de l'USB;

- assister à la réalisation d'un projet de recherche sous la supervision d'un professeur universitaire de l'USB, un professeur de l'ÉTP ou un membre du personnel de l'USB;
- soumettre un formulaire de demande accompagné d'une courte description du projet, une copie du budget et une lettre de recommandation du professeur ou du membre du personnel qui encadre le projet de recherche en question;
- soumettre deux (2) copies d'un rapport du projet de recherche signé par le professeur ou le membre du personnel responsable du projet de recherche au Registrariat au plus tard le 30 avril.

Où se procurer les formulaires requis :

- [Formulaire de candidature](#)
- [Gabarit du rapport de l'étudiant](#)
- [Gabarit de lettre de recommandation](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

4 – BOURSES DE SOUTIEN FINANCIER

Ces bourses ont pour but de soutenir les étudiantes et étudiants en besoin d'aide financière.

SUBVENTIONS CONDITIONNELLES POUR FRAIS DE SCOLARITÉ – ÉDUCATION DE LA JEUNE ENFANCE

Domaine d'études : École technique et professionnelle

Nombre : variable

Montant : maximum de 4 000 \$ par année

Ces subventions s'adressent aux étudiants et étudiantes inscrits à un programme approuvé de deux ou trois ans en éducation des jeunes enfants.

Critères d'admissibilité :

- avoir le droit de travailler au Canada;
- soumettre une demande dans les 60 jours suivant le début des cours;
- être inscrit à un programme de jour approuvé d'une durée de deux ou de trois ans en éducation des jeunes enfants (**Remarque : les personnes inscrites à un programme de formation en milieu de travail ne sont pas admissibles**);
- terminer avec succès la première année d'un programme d'études menant à un diplôme en éducation des jeunes enfants;
- confirmer son inscription à la deuxième année du programme d'études menant au diplôme en éducation des jeunes enfants;
- achever ce programme en deux ou en trois années consécutives;
- promettre de travailler deux années consécutives dans un programme de garde d'enfants autorisé du Manitoba en commençant dans les 90 jours suivant l'obtention de son diplôme en éducation des jeunes enfants.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Subventions conditionnelles pour frais de scolarité - Éducation de la jeune enfance](#)

Pour plus de renseignements, communiquer avec Apprentissage et garde des jeunes enfants Manitoba au 204-945-0776 ou sans frais au 1-888-213-4754.

Date limite des demandes : 60 jours après le début des cours

N. B. : Les formulaires de demande complétés doivent être envoyés à l'adresse suivante :

Manitoba apprentissage et garde des jeunes enfants - Finances
114, rue Garry, bureau 219
Winnipeg (Manitoba) R3C 4V6

BOURSES DE BESOIN DE LA RÉGIE GÉNÉRALE DES SERVICES À L'ENFANT ET À LA FAMILLE – PROGRAMME D'EXEMPTION DE DROITS DE SCOLARITÉ

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : variable

Montant : variable (décernée sous forme d'exemption de droits de scolarité)

Ces bourses s'insèrent dans le cadre du programme d'exemption des droits de scolarité et sont destinées aux étudiants et aux étudiantes vivant présentement ou ayant vécu sous la responsabilité des services aux enfants et à la famille de la province du Manitoba.

Critères d'admissibilité :

- vivre ou avoir vécu sous la responsabilité des services aux enfants et à la famille;
- avoir fait demande d'admission à la première année d'un programme d'études (universitaire ou collégial) à l'USB, avoir entamé le processus de demande d'admission à l'USB, avoir reçu une offre d'admission de l'USB pour l'année scolaire en cours ou être présentement aux études à l'USB;
- avoir plus de 18 ans ou atteindre l'âge de 18 ans durant l'année scolaire en cours;
- prouver un besoin financier.

Afin d'être admissible à un renouvellement de l'exemption pour un maximum de trois (3) années additionnelles, l'étudiant ou l'étudiante doit répondre aux critères suivants :

- avoir obtenu une moyenne cumulative minimale de 2,00 (C) durant l'année scolaire précédente;
- prouver à nouveau un besoin financier;
- s'être inscrit à temps plein (minimum de 18 crédits à un programme universitaire et 60 % d'une charge de cours à l'ÉTP) durant la première année de son programme d'études;

- s'inscrire à temps plein (minimum de 18 crédits à un programme universitaire et 60 % d'une charge de cours à l'ÉTP) durant les 2^e, 3^e et 4^e années de son programme d'études;
- demeurer en communication régulière avec l'USB, la Régie des services à l'enfant et à la famille désignée ou les autorités provinciales afin de faciliter la surveillance et l'administration du programme.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses de besoin : Régie générale des services à l'enfant et à la famille](#)

N. B. : Le formulaire de demande de bourse dûment complété doit premièrement être présenté à la travailleuse sociale ou au travailleur social qui confirmera l'admissibilité de la candidate ou du candidat au programme d'exemption de droits de scolarité et fera parvenir la demande vérifiée au Registrariat de l'USB. Aux fins d'attribution de cette bourse, la définition de l'année scolaire peut comprendre les cours offerts au printemps et à l'été.

Date limite des demandes : le 1^{er} mai

BOURSES DE BESOIN DE L'AEUSB

BOURSES DE BESOIN DE L'APPUSB

BOURSES DE BESOIN DE L'APETP

BOURSES DE BESOIN CECILE-BELLEÇ POUR ÉTUDIANTS AU BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION

BOURSES DE BESOIN DE L'USB

Les bourses de besoin sont offertes en priorité à la clientèle étudiante à temps plein à l'USB (minimum de 18 crédits ou plus dans un programme universitaire ou 60 % d'une charge de cours à l'ÉTP) selon les fonds disponibles d'année en année. Ces bourses visent à accorder un soutien aux catégories d'étudiantes et d'étudiants ayant les plus grands défis face au financement de leurs études, entre autres, les personnes ayant des besoins spéciaux, les personnes réfugiées ou immigrantes, les adultes ayant des responsabilités familiales, etc.

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : variable, mais limité

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- prouver un besoin financier;
- s'inscrire à temps plein (18 crédits ou plus à un programme universitaire et l'équivalent à l'ÉTP) à l'USB;
- avoir maintenu une moyenne cumulative minimale de 2,50 ou C+;
- Présenter une copie de l'avis d'attribution d'aide financière (cet avis démontre l'admissibilité à un prêt étudiant du gouvernement).

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses de besoin de l'USB, l'APPUSB, de l'AEUSB, Cécile Belleç](#)

Dates limites des demandes : le 15 octobre et le 15 février

BOURSES LOUIS-RIEL

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : variable

Montant : variable (minimum de 500 \$ à un maximum de 2 400 \$ pour des études à temps plein, soit un minimum de 24 crédits ou 80 % d'une charge de cours à l'ÉTP); pour les étudiants à temps partiel, la bourse sera calculée à 100 \$ par crédit.

Critères d'admissibilité :

- être d'ascendance métisse;
- prouver un besoin financier;
- être inscrit à l'USB.

L'étudiante ou l'étudiant doit compléter **deux formulaires de demande**. Le formulaire du Louis Riel Institute (LRI) sert à vérifier la généalogie et doit être expédié directement au LRI par les candidats. Le formulaire de l'Université de Saint-Boniface (USB) sert à vérifier le besoin financier et la charge de cours des candidats et doit être remis directement au Registrariat de l'USB.

La priorité dans la distribution des bourses est d'abord accordée aux étudiants et étudiantes à temps plein qui ont le plus grand besoin de soutien financier et par la suite aux autres étudiants à temps plein avec un moins grand besoin financier.

Après, la priorité est accordée aux étudiants à temps partiel avec le plus grand besoin de soutien financier, suivis de ceux avec de moins grands besoins financiers. Le montant de la bourse accordée aux étudiants et étudiantes à temps partiel est calculé au pro rata à raison de 100 \$ par crédit, toutefois en garantissant un montant minimal de 500 \$.

Où se procurer les deux formulaires de demande : en ligne [Bourse Louis-Riel](#) (formulaire USB) et [Bourse Louis-Riel](#) (formulaire Louis Riel Institute)

Date limite des demandes : le 30 septembre et le 31 janvier

BOURSE DE LA MANITOBA ASSOCIATION OF SCHOOL SUPERINTENDENTS – MÉTIS

(Bourses offertes par la Winnipeg Foundation)

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 2

Montant : 400 \$ (crédit)

Critères d'admissibilité :

- être d'ascendance métisse;
- être inscrit à temps plein (minimum de 18 crédits) en 1re année à la Faculté d'éducation;
- prouver un besoin financier;
- avoir une bonne moyenne;
- annexer au formulaire de demande :
 - un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant de quelle façon l'on répond aux exigences d'admissibilité de la Bourse de la Manitoba Association of School Superintendents - Métis;
 - un relevé de notes récent.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de la Manitoba Association of School Superintendents - Métis](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES DE LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY

(Offertes par la Manitoba Teachers' Society)

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Montant : 3 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein (minimum de 24 crédits) en dernière année du baccalauréat en éducation (FEMS);
- avoir une bonne moyenne;
- prouver un besoin financier;
- annexer au formulaire de demande un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant de quelle façon l'on répond aux exigences d'admissibilité de la Bourse de la Manitoba Teachers' Society.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses de la Manitoba Teacher's Society](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES DE LA MANITOBA TEACHERS' SOCIETY – MÉTIS

(Offertes par la Manitoba Teachers' Society)

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Montant : 3 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être d'ascendance métisse;
- être inscrit à temps plein (minimum de 24 crédits) en dernière année du baccalauréat en éducation (FEMS);
- avoir une bonne moyenne;
- prouver un besoin financier;
- annexer au formulaire de demande un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant de quelle façon l'on répond aux exigences d'admissibilité de la Bourse de la Manitoba Teachers' Society - Métis.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses de la Manitoba Teacher's Society - Métis](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES VICTOR-AND-MARIE-WYATT

(Offertes par la Winnipeg Foundation)

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 2

Montant : 1 600 \$ et 2 000 \$ (crédit)

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein en 1^{re} année à la Faculté d'éducation;
- prouver un besoin financier;
- avoir une bonne moyenne;
- avoir un diplôme d'une école de la Division scolaire Louis-Riel;
- annexer au formulaire de demande :
 - un texte (d'un maximum de 350 mots, saisi à l'ordinateur) décrivant de quelle façon l'on répond aux exigences d'admissibilité de la Bourse Victor–and-Marie-Wyatt;
 - un relevé de notes récent.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses Victor-and-Marie-Wyatt](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

BOURSES DE LA FOUNDATION FOR REGISTERED NURSES OF MANITOBA

Domaine d'études : École technique et professionnelle (baccalauréat en sciences infirmières)

Nombre : variable

Montant : variable (minimum de 500 \$)

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein (minimum de 80 % d'une charge de cours) en 3^e ou 4^e année du baccalauréat en sciences infirmières;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 2,50;
- prouver un besoin financier.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses de la Foundation for Registered Nurses of Manitoba](#)

Date limite des demandes : le 15 octobre

BOURSE DE BESOIN SÉNATEUR-GILDAS-MOLGAT

(Offerte par l'Université du Manitoba)

Domaine d'études : Université (Faculté des arts)

Nombre : 1

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- être inscrit à temps plein (minimum de 18 crédits) en 3^e ou 4^e année à la Faculté des arts;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,00 dans son programme d'études à la Faculté des arts;
- avoir complété ou être inscrit au minimum de deux cours en histoire canadienne ou en sciences politiques canadiennes;
- prouve un besoin financier.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses de besoin Sénateur-Gildas-Molgat](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre

5 – BOURSES DE MOBILITÉ

Ces bourses appuient des études ou du perfectionnement à l'extérieur de l'USB.

BOURSE MARCEL-ANDRÉ-DESAUTELS

Mobilité internationale – université de langue française

Domaine d'études : Université (École d'administration des affaires)

Nombre : 1

Montant : 5 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être de citoyenneté canadienne ou avoir la résidence permanente;
- être inscrit en 3^e ou en 4^e année du baccalauréat en administration des affaires durant l'année du voyage;
- avoir une moyenne cumulative minimale de 3,00;
- faire preuve de satisfaire aux exigences d'admission de l'université d'accueil;
- soumettre une lettre d'appui d'une professeure ou d'un professeur du programme Baccalauréat en administration des affaires;
- soumettre une lettre de motivation qui fournit des précisions sur le projet de mobilité;
- soumettre des pièces justificatives une fois l'activité terminée : reçus pour dépenses admissibles, attestation, entre autres;
- une fois le voyage complété, soumettre un rapport écrit.

Ces bourses sont attribuées au mérite, selon l'excellence de l'ensemble des dossiers de candidatures soumises.

N. B. : Il n'est pas possible de recevoir cette bourse pour effectuer un voyage durant le dernier semestre d'étude avant la diplomation.

Où se procurer le formulaire de demande : au Bureau international ou en ligne [Bourse Marcel-André-Desautels - Université de langue française](#)

Date limite des demandes : le 31 janvier

BOURSES MARCEL-ANDRÉ-DESAUTELS

Mobilité internationale – université dont la langue d'enseignement est autre que le français ou l'anglais

Domaine d'études : Université (École d'administration des affaires)

Nombre : 2

Montant : 5 000 \$

Critères d'admissibilité :

- être de citoyenneté canadienne ou avoir la résidence permanente;
- être inscrit en 3^e ou en 4^e année du baccalauréat en administration des affaires durant son voyage;
- avoir une moyenne cumulative de 3,00;
- faire preuve de satisfaire aux exigences d'admission de l'université d'accueil;
- soumettre une lettre d'appui d'une professeure ou d'un professeur du programme Baccalauréat en administration des affaires;
- soumettre une lettre de motivation qui fournit des précisions sur le projet de mobilité;
- soumettre des pièces justificatives une fois l'activité terminée : reçus pour dépenses admissibles, attestation, entre autres;
- une fois le voyage complété, soumettre un rapport écrit.

Ces bourses sont attribuées au mérite, selon l'excellence de l'ensemble des dossiers de candidature soumis.

N. B. : Il n'est pas possible de recevoir cette bourse pour effectuer un voyage durant le dernier semestre d'étude avant la diplomation.

Où se procurer le formulaire de demande : au Bureau international ou en ligne [Bourses Marcel-André-Desautels - université dont la langue d'enseignement est autre que le français ou l'anglais](#)

Date limite des demandes : le 31 janvier

BOURSES LÉGION D'HONNEUR *

(Fondées par la sénatrice Maria Chapat)

La Bourse Légion d'honneur (BLH) est attribuée à des individus ou à des équipes de l'USB – étudiants et étudiantes, cadre professoral, membres du personnel – dont le projet est tout particulièrement susceptible de nourrir ou de diversifier les

échanges universitaires entre le Manitoba français et la France.

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité du projet ou de l'activité :

- enrichir les rapports entre universitaires francophones du Manitoba et de la France;
- avoir la clientèle étudiante de l'USB comme bénéficiaire principal;
- accroître la vitalité culturelle et linguistique de la francophonie manitobaine;
- comporter un aspect novateur et original;
- avoir lieu au Manitoba ou en France;
- se dérouler dans l'année universitaire suivant l'obtention de la bourse;
- une fois l'activité ou le projet complété, la ou le récipiendaire doit soumettre un rapport écrit décrivant comment sa participation à l'activité ou le projet a enrichi ses rapports avec d'autres étudiants universitaires francophones du Manitoba et de la France ainsi que l'effet de son expérience sur la vitalité culturelle et linguistique de la francophonie manitobaine.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourses Légion d'honneur](#)

Date limite des demandes : le 31 janvier

BOURSES DE MOBILITÉ ET DE PERFECTIONNEMENT DE L'AEUSB

Nombre : variable

Montant : variable

Critères d'admissibilité :

- participer à une activité de perfectionnement ou de mobilité dans le cadre de ses études universitaires ou collégiales ou de ses activités parascolaires à l'USB;
- faire un séjour d'un minimum de sept (7) jours et un maximum de trois (3) mois;
- soumettre une lettre de motivation et une copie du contrat de stage, le cas échéant;
- soumettre des pièces justificatives une fois l'activité terminée : reçus pour dépenses admissibles, attestation, entre autres.

N. B. : Les membres élus de l'AEUSB ne sont pas admissibles à cette bourse pour des activités en lien avec leur participation au conseil d'administration de l'AEUSB.

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de mobilité et de perfectionnement de l'AEUSB \(USB\)](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre et le 31 janvier

VOIR AUSSI les Bourses Monseigneur-Antoine-Hacault et les Bourses Abbé-Maurice-Deniset-Bernier dans la section 3, Bourses générales et vie étudiante, pour des missions et des voyages à caractère humanitaire.

BOURSES DE MOBILITÉ FRANCOPHONIE EN SANTÉ CNFS-FAFS

Domaine d'études : Université, Faculté des arts et faculté des sciences (FAFS)

Nombre : maximum annuel de trois (3)

Montant : variable, maximum de 1 000 \$ par bourse

Critères d'admissibilité :

- participer à une activité de perfectionnement dans le cadre d'un colloque, d'un congrès ou d'un forum national dont le but est de promouvoir le domaine de la santé;
- participer activement à l'activité dont il est question (par l'entremise d'une communication orale, de la présentation d'une affiche, etc.);
- durée du séjour national est d'un minimum de deux (2) jours et d'un maximum de sept (7) jours;
- être inscrit à temps plein (minimum de 18 crédits) à un programme de la FAFS;
- mobilité de l'étudiante ou de l'étudiant aura eu lieu avant sa dernière session d'études universitaires;
- soumettre une lettre de motivation (sommaire de la valeur ajoutée au programme de la Francophonie en santé par la participation de l'étudiante ou de l'étudiant, maximum de 300 mots), les détails de l'activité (à la page 3 de la présente demande), la confirmation d'inscription à l'activité (congrès, colloque ou forum, le cas échéant) et le budget (à la page 4 de la présente demande);

- soumettre les pièces justificatives une fois l'activité terminée (reçus pour dépenses admissibles, attestation, etc.).

Où se procurer le formulaire de demande : en ligne [Bourse de mobilité Francophonie en santé CNFS-FAFS](#)

Date limite des demandes : le 30 septembre, le 31 janvier et le 30 mai

N.B. Les bourses de mobilité sont distribuées en fonction des demandes reçues et des revenus distribuables. La demande doit être soumise au Registrariat.

BOURSES POUR RÉPONDRE À DES DEMANDES SPÉCIALES

L'USB a des ressources limitées pour appuyer des projets à caractère extraordinaire. Les étudiants et étudiantes qui souhaitent présenter une demande pour une initiative spéciale doivent soumettre une demande qui décrit le projet en question et un budget détaillé y compris les autres sources d'appui financier. De plus, ils doivent soumettre un rapport avant de recevoir la bourse. Avant de présenter une demande, les étudiants auraient avantage à vérifier l'admissibilité de leur projet et la disponibilité de ressources financières en communiquant avec la direction du Bureau de développement de l'USB. Des projets d'étude à l'étranger peuvent être considérés dans le cadre de ces bourses spéciales. Puisque les ressources disponibles pour ces demandes sont limitées et variables d'une année à l'autre, le comité de sélection doit inclure une représentation du Bureau de développement.

Date limite des demandes : aucune

B - PRIX ET MÉDAILLES

Les prix et médailles sont décernés aux finissantes et finissants de l'USB qui ont un excellent rendement scolaire et qui ont contribué de façon remarquable au rayonnement de l'USB.

MÉDAILLE D'OR DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Une seule médaille est offerte pour tous les programmes universitaires. Celle-ci est décernée à la finissante ou au finissant qui a obtenu la plus haute moyenne cumulative au cours des deux dernières années de son programme de 1^{er} cycle. La ou le récipiendaire de la médaille d'or de l'Université du Manitoba n'est pas admissible à la médaille d'excellence.

MÉDAILLES D'EXCELLENCE

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 1 par programme

Décernées aux finissantes et finissants des programmes universitaires (arts, administration des affaires, éducation, sciences et travail social) de 1^{er} cycle (moyenne minimale 3,75) et de 2^e cycle (moyenne minimale 4,00), qui obtiennent les meilleurs résultats dans un programme d'études conduisant au baccalauréat et à la maîtrise et aux finissantes et finissants des programmes de l'ETP qui obtiennent les meilleurs résultats (moyenne minimale 3,75) dans leur programme d'études conduisant au diplôme ou au baccalauréat.

MÉDAILLE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Domaine d'études : École technique et professionnelle

Nombre : 1

Décernée à une finissante ou à un finissant de l'ETP qui a obtenu les meilleurs résultats dans un programme d'études postsecondaires menant à un diplôme ou au baccalauréat.

MÉDAILLE D'EXCELLENCE - ASSOCIATION OF REGISTERED NURSES OF MANITOBA

Domaine d'études : École technique et professionnelle

Nombre : 1

Décernée à la finissante ou au finissant ayant obtenu la plus haute moyenne de diplomation (minimum 3,75) et qui a réussi les stages cliniques au cours de son programme.

PRIX DES ÉDUCATRICES ET DES ÉDUCATEURS FRANCOPHONES DU MANITOBA

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 750 \$

Décerné à une finissante ou à un finissant en éducation qui a maintenu une excellente moyenne.

PRIX D'EXCELLENCE GROUPE INVESTORS

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Décerné à une finissante ou à un finissant qui a maintenu une excellente moyenne dans son programme et qui a contribué de façon remarquable au rayonnement de l'USB.

PRIX D'EXCELLENCE POWERCORP

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Décerné à une finissante ou à un finissant qui a maintenu une excellente moyenne dans son programme et qui a contribué de façon remarquable au rayonnement de l'USB.

PRIX FRANCOFONDS

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Décerné à une finissante ou à un finissant universitaire ayant un bon rendement académique et une implication communautaire exemplaire au sein de la communauté francophone du Manitoba.

PRIX GILBERT-ROSSET

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation ou École de traduction)

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Ce prix est offert en alternance à une finissante ou à un finissant inscrit à la Faculté d'éducation ou à l'École de traduction. Il a pour but de souligner de façon particulière l'amélioration de la qualité du français d'une étudiante ou d'un étudiant au cours de l'année universitaire.

PRIX LUC-ALARIE

Domaine d'études : Université

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Décerné à la finissante ou au finissant de l'USB qui a obtenu la plus haute moyenne durant sa dernière année parmi la clientèle étudiante ayant fait une majeure en sciences politiques, en philosophie ou en histoire.

PRIX LUCIEN-ST-VINCENT

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Décerné à une finissante ou à un finissant de la Faculté d'éducation ayant une excellente moyenne et qui a démontré un haut niveau d'engagement envers la promotion de la langue et de la culture françaises, des qualités marquées de leadership et un engagement communautaire.

PRIX MARCEL-ANDRÉ-DESAUTELS

Domaine d'études : Université (École d'administration des affaires)

Nombre : 1

Montant : 1 000 \$

Décerné à la finissante ou au finissant du baccalauréat en administration des affaires qui a conservé la plus haute moyenne.

PRIX DU RÉSEAU DES DIPLÔMÉS

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 2

Prix : Une bague

Décernés aux finissantes ou finissants qui ont contribué, de façon remarquable, à la vie étudiante à l'USB. Un prix est décerné au niveau universitaire et un autre à l'ETP.

PRIX PAUL-RUEST

(Fondé par Marcel André Desautels)

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 2

Montant : 1 000 \$

Un seul prix est offert pour tous les programmes universitaires. Ce prix est décerné à la finissante ou au finissant qui a obtenu la meilleure moyenne cumulative au cours des deux dernières années de son programme de 1^{er} cycle.

Un seul prix est offert pour tous les programmes de l'ETP. Ce prix est décerné à la finissante ou au finissant qui a obtenu la meilleure moyenne au cours d'un programme d'études conduisant au diplôme ou au baccalauréat.

PRIX RAYMONDE-GAGNÉ

(Fondé par Marcel André Desautels)

Domaine d'études : Université / École technique et professionnelle

Nombre : 2

Montant : 1 000 \$

Un seul prix est offert pour le programme universitaire de baccalauréat en travail social. Ce prix est décerné à la finissante ou au finissant qui a obtenu la meilleure moyenne cumulative au cours des deux dernières années de son programme de 1^{er} cycle en travail social.

Un seul prix est offert pour le programme de baccalauréat en sciences infirmières. Ce prix est décerné à la finissante ou au finissant qui a obtenu la meilleure moyenne cumulative au cours des deux dernières années de son programme d'études conduisant au baccalauréat en sciences infirmières.

PRIX DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

Domaine d'études : Université (Faculté d'éducation)

Nombre : 1

Prix : Un livre

Décerné à la finissante ou au finissant en éducation ayant obtenu la plus haute moyenne durant son programme d'études.

PRIX DE L'ASSOCIATION DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS (CPA)

Domaine d'études : École technique et professionnelle

Nombre : 2

Montant : 500 \$ (chèque) et crédit de 500 \$ envers les frais de scolarité pour obtenir une désignation CPA.

Décerné aux finissantes ou finissants de l'ETP ayant obtenu d'excellents résultats pour l'ensemble des cours de la concentration comptabilité.

PRIX FRANCOFONDS

Domaine d'études : École technique et professionnelle

Nombre : 1

Montant : 500 \$

Décerné à une finissante ou à un finissant de l'ETP ayant un bon rendement académique et une implication communautaire exemplaire dans la communauté francophone du Manitoba.

PRIX GRETTA-BROWN

Domaine d'études : École technique et professionnelle (Éducation de la jeune enfance)

Nombre : 1

Montant : 200 \$ (chèque de l'externe)

Ce prix de la Manitoba Child Care Association est décerné à une finissante ou à un finissant du programme Éducation de la jeune enfance. La personne choisie aura fait preuve de professionnalisme et de leadership dans le domaine de la jeune enfance.